

D'après le livre :

Mes Mémoires de Herman Paget du Vivier - commencé le 20 février 1914

1906 Les cousins Adèle et Flavien Prost Thuin ont été assassinés par Vidoudel, suisse, le douze décembre 1906

En recherchant sur les registres des Rousses, j'ai trouvé 2 actes de décès

Acte 37

Prost-à-la-Denize Joseph Flavien décédé le 9 décembre

l'an 1906 et le 11 décembre et huit heures du matin par devant nous, Victor Félix Pécelet, maire officier de l'état civil de la commune des Rousses, canton de Morez, arrondissement de Saint Claude, département du Jura, sont comparus Fernand Bois, âgé de 31 ans, cultivateur aux Landes Derrière, hameau des Rousses, et Eugène Perret, âgé de cinquante-huit ans, garde champêtre aux Rousses, tous deux non parents du défunt, lesquels nous ont déclarés qu'avant hier, à 6 heures du soir, Joseph Flavien Prost-à-la-Denize, âgé de 78 ans, cultivateur au Sagy, hameau des Rousses, où il était né le 25 septembre 1828, célibataire, fils des défunts François Célestin Prost-à-la-Denize, et Marie Louise Joséphine Lacroix -à-Lugrin, en leur vivant cultivateurs audit Sagy, est décédé en son domicile ainsi que nous nous en sommes assuré en nous transportant auprès de la personne décédée et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Signature de Pécelet Bois et Perret

Acte 38

Prost-à-la-Denize Lucie Adèle décédée le 9 décembre

'an 1906 et le 11 décembre et huit heures du matin par devant nous, Victor Félix Pécelet, maire officier de l'état civil de la commune des Rousses, canton de Morez, arrondissement de Saint Claude, département du Jura, sont comparus Fernand Bois, âgé de 31 ans, cultivateur aux Landes Derrière, hameau des Rousses, et Eugène Perret, âgé de cinquante-huit ans, garde champêtre aux Rousses, tous deux non parents du défunt, lesquels nous ont déclarés qu'avant hier, à 6 heures du soir, Lucie Adèle Prost-à-la-Denize âgée de 69 ans, cultivatrice au Sagy hameau des Rousses, où elle est née le 29 mai 1837, veuve en premières noces de Eugène Elisée Michaudet, et en secondes noces de Donat Prudent Grenier Boley, fille des défunts François Célestin Prost-à-la-Denize, et Marie Louise Joséphine Lacroix -à-Lugrin, en leur vivant cultivateurs audit Sagy, est décédé en son domicile ainsi que nous nous en sommes assuré en nous transportant auprès de la personne décédée et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Signature de Pécelet Bois et Perret

D1906-1910 204

Seule une mention en marge écrite au crayon semble-t-il ; assassiné.

Les hebdomadaires locaux paraissant à l'époque "Le patriote morézien" et "L'Echo de la montagne »

(Voir au moment du fait divers et plus tard si l'affaire est passée en justice).

Remerciements à Nelly Crepet « ma cousine » pour le document suivant :

Les Rousses

DOUBLE ASSASSINAT

Un crime abominable a été commis dimanche dans un hameau des Rousses et a causé une vive émotion dans la région.

Dimanche soir, vers 6 heures, la gendarmerie était prévenue que quelque chose d'anormal avait dû se passer dans une maison dite « le Sagy » où demeuraient deux vieillards, M. Flavien Prost, âgé de 78 ans et sa sœur, la veuve Grenier-Boley, âgée de 69 ans.

Les gendarmes s'y rendirent. Ils trouvèrent fermées toutes les portes et les fenêtres de la maison. Ils frappèrent et n'obtinrent pas de réponse.

Un serrurier força la porte et les gendarmes pénétrèrent dans l'intérieur de la maison. Là, ils eurent le temps d'apercevoir un individu qui à leur vue s'enfuyait par une autre porte. Ils le poursuivirent et parvinrent à l'arrêter dans l'écurie où il s'était réfugié.

L'inconnu se jeta aussitôt aux pieds des gendarmes et leur demanda grâce pour le double crime qu'il avouait avoir commis.

Les gendarmes le ramenèrent dans la cuisine où ils aperçurent baignant dans une mare de sang les cadavres de Flavien Prost et la veuve Grenier-Boley. Cette dernière avait la tête affreusement mutilée.

L'assassin se nomme Vivoudez Louis, 55 ans, fromager, domicilié à Genolier (Suisse). Il déclara être venu aux Rousses pour conclure un marché avec le trésorier de la fromagerie. Comme il avait travaillé pendant dix années à l'époque de la fenaison pour le compte de M. Prost ; il était allé le voir. Il prétend qu'il a été mal reçu par la veuve Grenier-Boley. Une querelle se serait engagée, au cours de laquelle il aurait frappé la vieille femme avec un gourdin.

Flavien Prost, qui soignait son bétail pendant cette scène, serait rentré sur ces entrefaites. L'assassin aurait sauté sur lui et l'aurait alors frappé à plusieurs reprises. La mort des deux victimes aurait été immédiate.

On ne croît pas à la version de l'assassin: tout fait présumer au contraire que le crime ou le vol aurait été prémédité;

Vidoudez a été conduit à la prison de Saint Claude.

Il me reste à trouver le procès, son déroulement et la sentence finale.

Ma cousine Suzanne des Rousses aura ainsi la fin de l'histoire que son grand père Herman PAGET avait commencé dans son cahier.

Alain C.Paget